

Compte rendu Sommaire
Réunion du Conseil Communautaire
Séance du 27 juin 2016 à 18h30.

Date de convocation
20/06/2016

L'an DEUX-MILLE-SEIZE, le VINGT SEPT du mois de JUIN, à 18h30, le Conseil communautaire de la C.C.P.O.M., légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur FOURNIER.

Membres présents :

AMNEVILLE : M. MUNIER, Mmes GIULIANO, LOMBARDI et ARNOULD-RIVATO
BRONVAUX : MM. FAVIER et WROBEL
CLOUANGE : M. BOLTZ, Mme THOMAS, M. RAFFLEGEAU,
MARANGE SILVANGE : MM. MULLER et MEOCCI, Mmes TOUSSAINT (à partir du point 3) et GREFF
MONTOIS LA MONTAGNE : M. CANTELE et Mme SCHUMMER
MOYEUVE-GRANDE : MM. DROUIN, TIRLICIEN et Mme CISAMOLO
MOYEUVE-PETITE : M. HENRY,
PIERREVILLERS : M. PELIZZARI,
ROMBAS : MM. FOURNIER, RISSER, Mme MACAIGNE et M. BARTHELEMY
RONCOURT : MM. HALTER et FICHTER
ROSSELANGE : M. MATELIC, Mme SEEMANN et M. SCHONS
SAINTE MARIE AU CHENES : MM. WATRIN, CAIRÉ et KOSCIUSKO
VITRY-SUR-ORNE : M. CORRADI et Mme DURIVAL

Membres absents ayant donné procuration :

Mme CALCARI-JEAN à Mme GIULIANO	Mme BARTOLETTI à Mme CISAMOLO
M. DALLA FAVERA à Mme LOMBARDI	M. SCHWEIZER à M. HENRY
M. HOUVER à Mme THOMAS	Mme WAGNER à M. FOURNIER
Mme CONTESE à M. TIRLICIEN	Mme BENCI à M. RISSER
M. ROVIERO à M. DROUIN	M. FRANIA à M. CAYRÉ

Absent excusé : MM. MITIDIERI, DIEUDONNE, Mme TOUSSAINT (du point 1 à 2 inclus), MM. PIERRE et VILLA

Absents : MM. VOLLE et LACAVA, Mme DAMILOT, MM. NOBILE et DI EGIDIO

Le 27 juin 2016, à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle, réuni à Rombas, salle Jean Burger :

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès verbal de la séance du Conseil communautaire du 06 avril 2016,
- **APPROUVE** le Compte Administratif 2015 du budget principal, étant précisé que le déficit d'investissement a été déterminé en tenant compte des "restes à réaliser" de cette section, à savoir :
 - en dépenses 951.578,87 €
 - en recettes 784.439,50 €
- **APPROUVE** le Compte Administratif 2015 du budget annexe « Ramonville »,
- **APPROUVE** le Compte Administratif 2015 du budget annexe « PAC Champelle »,
- **APPROUVE** le Compte Administratif 2015 du budget annexe « Les Portes de l'Orne »,

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2015 du budget annexe « Gestion des déchets ménagers »,
- **APPROUVE** le Compte Administratif 2015 du budget annexe « Gestion Locative »,
- **APPROUVE** le Compte de Gestion 2015 du budget principal,
- **APPROUVE** le Compte de Gestion 2015 du budget annexe « Ramonville »,
- **APPROUVE** le Compte de Gestion 2015 du budget annexe « PAC Champelle »,
- **APPROUVE** le Compte de Gestion 2015 du budget annexe « Les Portes de l'Orne »,
- **APPROUVE** le Compte de Gestion 2015 du budget annexe « Gestion des déchets ménagers »,
- **APPROUVE** le Compte de Gestion 2015 du budget annexe « Gestion Locative »,
- **DECIDE** d'affecter le résultat du compte administratif 2015 du budget principal comme suit :
 - 1°) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement

Compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	819.888,78 €
➤ Dont 818.799,92 € au Budget Primitif 2016,	
➤ Et 1.088,86 € dans la Décision Modificative n° 1.	
 - 2°) En excédent de fonctionnement reporté

Compte 002 – Excédent reporté	1.052.787,90 €
➤ Dont 1.053.866,02 € au Budget Primitif 2016,	
➤ Et une diminution de 1.078,12 € dans la DM n° 1.	
- **DECIDE** d'affecter le résultat du compte administratif 2015 du budget annexe « Gestion des déchets ménagers » comme suit :
 - 1°) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement

Compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	612.034,77 €
---	--------------
 - 2°) En excédent de fonctionnement reporté

Compte 002 – Excédent reporté	220.956,85 €
➤ Dont 307.904,55 € au Budget Primitif 2016,	
➤ Et une diminution de 86.947,70 € dans la DM n° 1	
- **ADOpte** la décision modificative n°1 au Budget Principal 2016 qui s'équilibre, comme suit, en dépenses et en recettes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :	- 64.945,80 €
SECTION D'INVESTISSEMENT :	- 58.712,42 €
- **ADOpte** la décision modificative n°1 au Budget annexe « Gestion des déchets ménagers » 2016 qui s'équilibre, comme suit, en dépenses et en recettes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :	- 86.947,70 €
SECTION D'INVESTISSEMENT :	- 86.947,70 €
- **ADOpte** la décision modificative n°1 au Budget annexe « Gestion locative » 2016 qui s'équilibre, comme suit, en dépenses et en recettes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :	0,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT :	10.773,48 €
- **PROCEDE** à la clôture du budget annexe des « Portes de l'Orne » suite à la création du Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement des Portes de l'Orne,

- **APPLIQUE** pour l'année 2016 le mode de répartition de droit commun pour la répartition du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)
- **DECIDE** que, cette répartition s'effectuera comme suit :
 - Part EPCI : 340 219,00 €
 - Part communes membres : 1 079 081,00 €
- **PRECISE**, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte et de l'intégration de nouvelles compétences (à savoir : le soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie, la contribution à la transition énergétique, la production -directement ou indirectement - d'énergie renouvelable), que sont d'intérêt communautaire :
 - La « coordination de la transition énergétique »,
 - La compétence en matière d'efficacité énergétique
 - *L'élaboration d'un plan climat-air-énergie territorial (PCAET)*
 - *La création ou la participation à la création d'une agence locale de l'énergie et du climat (ALEC)*
 - *Le développement des expérimentations et de l'innovation*
 - *La prise de participation dans des sociétés développant les énergies renouvelables*
- **PREND ACTE** du Rapport du délégataire Leo Lagrange Centre Est pour la délégation de service public des établissements d'accueil du jeune enfant « Les Petits Amis » de Rombas, « La Forêt enchantée » d'Amnéville, « Les Moussaillons » dans la Vallée de l'Orne, « la Tanières des Loupiots » à Marange-Silvange et « les Ecureuils » à Sainte Marie aux Chênes pour l'année 2015,
- **PREND ACTE** du Rapport annuel d'activités 2015 de la CCPOM,
- **PREND ACTE** des décisions adoptées par le Bureau communautaire conformément à la délibération du 28 avril 2014.
- **PREND ACTE** des décisions prises par le Président conformément à la délibération du 28 avril 2014,

Fin de la séance à 19h15.

Fait à Rombas, le 05 juillet 2016,

Affiché le 11/07/2016

Le Président



[Handwritten signature]

Lionel FOURNIER